KIND.

LIVRET BLANC, JUILLET 2026

AI ACT · RGPD · CONFORMITÉ

Risques réglementaires des systèmes d'IA

Ce qui change avec le Digital Omnibus, ce qui reste exigible dès aujourd'hui, et comment sécuriser vos systèmes d'intelligence artificielle grâce à un réseau d'experts humains certifiés.

SOMMAIRE

Dans ce livret

Note méthodologique : les échéances citées reflètent l'accord politique du Digital Omnibus sur l'IA (7 mai 2026) et son adoption par le Parlement européen (16 juin 2026). Certaines dates de publication au Journal officiel de l'UE restent à confirmer. Ce document ne constitue pas un avis juridique.

Une question avant de commencer la lecture ? contact@wearekind.ai

CONTEXTE

Pourquoi ce livret blanc

Le règlement européen sur l'intelligence artificielle (Règlement UE 2024/1689, dit AI Act) est entré en vigueur le 1er août 2024. Depuis, son calendrier d'application a été révisé une première fois par le Digital Omnibus sur l'IA, sans changer la philosophie du texte : classer les usages selon leur niveau de risque, et proportionner les obligations en conséquence.

Pour une entreprise qui déploie ou fait développer de l'IA, la difficulté n'est plus de savoir si l'AI Act s'applique, mais de savoir quelles obligations sont actives aujourd'hui, lesquelles ont été repoussées, et comment s'articule le règlement IA avec le RGPD lorsque des données personnelles sont en jeu.

Ce qui est déjà obligatoire

Les pratiques interdites et la littératie IA sont en vigueur depuis février 2025. Les obligations pour les modèles à usage général (GPAI) depuis août 2025.

Ce qui a été reporté

Les obligations lourdes pour les systèmes à haut risque de l'annexe III sont repoussées à décembre 2027, celles de l'annexe I à août 2028.

Ce qui arrive bientôt

Le marquage des contenus générés par IA (watermarking) devient obligatoire le 2 décembre 2026, tout comme une nouvelle interdiction visant les contenus intimes non consentis.

Notre conviction

La conformité IA se construit comme s'est construite la conformité RGPD : par une cartographie sérieuse des usages, une supervision humaine réelle, et une documentation vivante plutôt qu'un exercice ponctuel. C'est précisément le rôle de notre réseau d'experts certifiés : transformer des obligations réglementaires en pratiques opérationnelles, avec rigueur et bienveillance.

Envie de savoir où vous en êtes vraiment ? Réservez votre Audit Flash offert

CLASSIFICATION

02

Les 4 niveaux de risque de l'AI Act

L'AI Act classe chaque système d'IA selon son niveau de risque. Cette classification détermine l'intensité des obligations, de l'interdiction pure à l'absence de contrainte spécifique.

Niveau	Exemples d'usages	Obligations principales
Inacceptable	Notation sociale, manipulation comportementale, certaines identifications biométriques en temps réel dans l'espace public	Interdit depuis le 2 février 2025
Haut risque	Recrutement, notation de crédit, éducation, justice, infrastructures critiques, biométrie (8 domaines listés à l'annexe III)	Gestion des risques, documentation technique, supervision humaine, enregistrement, exigible au 2 décembre 2027
Risque limité	Chatbots, contenus générés par IA, systèmes de recommandation conversationnels	Informer l'utilisateur qu'il interagit avec une IA ; marquage des contenus générés dès le 2 décembre 2026
Risque minimal	La majorité des usages courants : filtres anti-spam, jeux vidéo, suggestions basiques	Aucune obligation spécifique au titre du règlement

Point de vigilance : une IA « embarquée » dans un produit déjà réglementé (dispositif médical, machine, jouet) relève d'un régime distinct. Les obligations pour l'annexe I sont repoussées au 2 août 2028, et certains produits couverts par le règlement Machines en sont désormais partiellement exemptés.

Comment qualifier vos propres systèmes

- Cartographier tous les systèmes d'IA utilisés, développés ou achetés, y compris la « shadow AI » adoptée par les équipes sans validation
- Qualifier le niveau de risque de chaque usage, cas par cas, en s'appuyant sur les lignes directrices de la Commission (article 6§5)
- Prioriser les usages à haut risque et à risque limité, où les échéances 2026 et 2027 sont les plus proches

Vous ne savez pas où classer vos systèmes ? On qualifie vos usages avec vous

CALENDRIER

Le calendrier après le Digital Omnibus

Le 7 mai 2026, le Conseil et le Parlement européen se sont accordés sur un « Digital Omnibus » qui reporte une partie des obligations liées aux systèmes à haut risque, sans toucher à l'architecture générale du texte. Cet accord a été adopté par le Parlement européen le 16 juin 2026.

Fév. 2025 — **Pratiques interdites + littératie IA (art. 4 et 5)**, en vigueur, non affecté par l'Omnibus.

Août 2025 — **Obligations pour les modèles à usage général (GPAI)**, gouvernance, Bureau de l'IA, régime de sanctions.

Août 2026 — **Transparence générale (art. 50)**, informer les utilisateurs qu'ils interagissent avec une IA. Cette échéance n'a pas été reportée.

Déc. 2026 — **Marquage des contenus générés (watermarking)**, et nouvelle interdiction visant les contenus intimes non consentis générés par IA.

Déc. 2027 — **Haut risque, annexe III** (RH, crédit, éducation, justice, biométrie) : obligations pleines de gestion des risques, documentation et supervision humaine. Échéance reportée depuis août 2026.

Août 2028 — **Haut risque, annexe I** : IA intégrée à des produits déjà réglementés (dispositifs médicaux, machines...). Échéance reportée depuis août 2027.

À retenir : un report de 16 mois sur le haut risque ne dispense pas de commencer maintenant. L'inventaire des systèmes d'IA et leur qualification ne deviennent pas plus simples avec le temps, ils demandent une cartographie continue à mesure que de nouveaux usages apparaissent.

Anticipez le calendrier 2026-2028 dès maintenant.

Planifions votre feuille de route

DOUBLE CONFORMITÉ

04

Quand l'AI Act croise le RGPD

Dès qu'un système d'IA traite des données à caractère personnel, deux réglementations s'appliquent en parallèle : l'AI Act et le RGPD. Elles ne se substituent pas l'une à l'autre.

Les points de friction les plus fréquents

- **Base légale du traitement :** l'entraînement ou l'usage d'un modèle sur des données personnelles doit reposer sur une base légale RGPD distincte de la conformité AI Act
- **Analyse d'impact (AIPD/DPIA) :** un système à haut risque au sens de l'AI Act déclenche presque systématiquement une analyse d'impact RGPD
- **Transferts internationaux :** l'hébergement ou l'entraînement hors UE (modèles américains ou autres) impose des garanties supplémentaires (clauses contractuelles types, évaluation du pays de destination)
- **Données sensibles pour les tests de biais :** un traitement encadré de données sensibles est désormais admis pour documenter et corriger les biais discriminatoires des systèmes à haut risque
- **Droits des personnes :** information, accès, opposition, ces droits RGPD s'appliquent aussi aux personnes affectées par une décision algorithmique

> **En pratique :** une entreprise conforme au RGPD n'est pas automatiquement conforme à l'AI Act, et inversement. Les deux chantiers doivent être menés de façon coordonnée, idéalement par les mêmes équipes ou un même DPO/référent IA.

Besoin d'une double conformité IA et RGPD ? Demandez votre Audit Flash

ENJEUX

05

Sanctions et ce qui est déjà exigible

Le régime de sanctions de l'AI Act est calé sur le même ordre de grandeur que celui du RGPD, avec un plafond encore plus élevé pour les pratiques interdites.

Manquement	Sanction maximale
Pratiques interdites (art. 5)	35 millions d'euros ou 7 % du chiffre d'affaires mondial annuel, le montant le plus élevé étant retenu
Manquements aux obligations haut risque	15 millions d'euros ou 3 % du chiffre d'affaires mondial annuel
Informations inexactes ou trompeuses aux autorités	7,5 millions d'euros ou 1 % du chiffre d'affaires mondial annuel

Ce qui n'attend pas décembre 2027

Trois chantiers sont d'ores et déjà actionnables, indépendamment du report des obligations haut risque :

- La formation des équipes à l'IA (littératie IA), exigible depuis février 2025
- La vérification que vos systèmes ne relèvent pas des pratiques interdites
- La préparation du marquage des contenus générés, avant l'échéance du 2 décembre 2026

Ne prenez pas de risque inutile.

Parlons-en ensemble

PASSER À L'ACTION

Se mettre en conformité avec KIND

KIND sécurise vos déploiements d'IA grâce à un réseau souverain d'experts humains certifiés : juristes IA/RGPD, spécialistes en évaluation de modèles, en cybersécurité et en IA responsable.

KIND Conformité, notre offre unique

Audit Flash

Offert

Premier diagnostic de vos systèmes d'IA et de leur niveau de risque.

Essentiel

690 €/mois

Suivi continu de conformité AI Act et RGPD, dashboard et rapports signés.

Croissance

1 290 €/mois

Supervision humaine renforcée, accompagnement multi-systèmes.

Sur-mesure

Sur devis

Pour les organisations aux enjeux réglementaires complexes.

Chaque mission s'appuie sur des experts sélectionnés pour leur double compétence technique et réglementaire, avec un principe simple : de l'expertise, de la rigueur, de la souveraineté, de la bienveillance, et un peu de fun aussi.

Parlons de vos systèmes d'IA.

contact@wearekind.ai
wearekind.ai

Document d'information générale à jour au 7 juillet 2026, sous réserve de la publication définitive du Digital Omnibus au Journal officiel de l'Union européenne. Ne constitue pas un conseil juridique.